

Compte-rendu du Conseil d'école EEPU La Sablonnaie

Nort sur Erdre, le jeudi 9 mars 2023 à 18h30

Salle polyvalente de l'école



Pour l'équipe enseignante :

M Lebreton (directeur), M Tétrel (DDEN), Mme Mansion (ULIS), Mme Oheix (CPa), Mme Ledoux (CPb), Mme Blaize (CPc), Mme Fantuzzi (CP/CE1), Mme Filleul (CE1a), Mme Masson (CE1b), Mme Lebot (CE1c), M Bouldé (CE2a), Mme Boquet (CE2c), Mme Modicom (CM1a), M Lamblin (CM1b), Mme Le Bars (CM1d)

Pour la Mairie :

Mme Guéron (adjointe au maire chargée des services scolaires), Mme Haie (Responsable du pôle éducatif de la mairie)

Pour l'APMS :

Mme Bédouin, Mme Ferré, Mme Rouger et Mme Kuneben

Pour la FCPE :

Mme Le Déhévat et M Aubron

Excusés :

M Turban (Inspecteur de l'Education Nationale), M Dauvé (Maire), M Sanz-Aparicio (CM1/CM2), M Jehannin (CM2a), Mme Marquet (CM2b), Mme Auray (CM2c), Mme Morineau (CE2b)

Agenda :

- Samedi 3 juin 2023 à 10h – Réunion d'accueil des parents des futurs CP
- Jeudi 8 juin 2023 – 3^{ème} conseil d'école ordinaire
- Dimanche 11 juin 2023 - Fête de l'école
- Mardi 20 juin 2023 – Spectacle des CM1

Fonctionnement :

- Fermeture de classe

Prévisions par niveau 2023-2024	
CYCLE II	225
CP	74
CE1	77
CE2	74
CYCLE III	159
CM1	76
CM2	83
TOTAL	384

Le seuil de fermeture de classe est à 404 élèves. Avec une prévision à 384, l'Inspection Académique a acté une fermeture de classe. Avec un différentiel de 20 élèves, malgré la nouvelle future structure, les classes ne devraient pas être surchargées.

Au niveau de l'équipe pédagogique, aucun enseignant titulaire ne va être contraint à partir étant donné que M Jéhannin prend sa retraite cette année.

- Postes de service civique

Depuis le mois de janvier, Orlane Merlet et Elise Poulain occupent les deux postes de service civique avec succès.

Leurs missions sont :

- Gestion et animation de la BCD
- Aide et soutien aux professeurs dans leurs enseignements

Ce ne sont pas des aides à la direction.

- Présentation de l'ANEEEP

Question FCPE : Peu de parents connaissent l'ANEEEP. Serait-il possible d'avoir des explications sur ses missions et son fonctionnement ?

L'Association Nortaise des Enseignants de l'Ecole Elémentaire Publique existe depuis septembre 1983. Elle est à but non lucratif.

Elle a pour but d'aider, au sein de l'école La Sablonnaie, au financement et à la réalisation d'activités scolaires qui se révéleraient onéreuses pour les familles des élèves ou difficile à organiser.

Les ressources de l'association se composent :

- Des subventions qui peuvent lui être accordées (Mairie et Amicale Laïque essentiellement).
- De recettes de manifestation organisées par elle (photographie scolaire, actions en vue de financer des classes de découverte...)
- De dons manuels ou legs acceptés par l'assemblée.

A noter qu'elle possède un compte dans deux banques différentes : La Banque Postale et La Banque Populaire. Chaque compte est géré par un trésorier différent.

Chaque année, l'association consacre une somme fixe pour chaque classe afin de financer transports et activités scolaires.

- Information sur le fonctionnement et l'organisation des temps périscolaires

Question APMS : Nous avons reçu des retours de parents insatisfaits du service restauration quant à la qualité gustative des repas.

Quelle est la durée de l'engagement avec le prestataire ?

Un changement est-il envisagé ?

Une réunion "restauration" est-elle prévue comme chaque année avec le prestataire et les représentants des parents d'élèves ?

Réponse de la Mairie : La mairie a signé un marché avec le prestataire jusqu'en août 2024.

La Ville a mis en place des rencontres avec le prestataire entre chaque période de vacances scolaires sur le choix des menus. Le but est d'ajuster les menus afin que ceux-ci conviennent mieux aux goûts des enfants. Les services suivent de près les retours des enfants et des agents de restauration pour rendre compte au prestataire et définir les améliorations possibles.

Actuellement, la marge de manœuvre est limitée étant donné l'inflation.

La Ville envisage bien une rencontre avant l'été avec le prestataire et les représentants de parents d'élèves.

Question FCPE : Nous connaissons les difficultés du prestataire à assurer la distribution des repas et maintenir les menus proposés. Serait-il possible d'informer les familles des changements de menus ?

Réponse de la Mairie : Les changements de menu sont liés à des difficultés d'approvisionnement. L'information arrive le matin même ce qui entraîne des difficultés pour transmettre celle-ci aux familles. Les aliments proposés lors de ces changements sont du même type.(même type de viande, autre fruit).

Question FCPE : Pour des raisons écologiques, nous nous questionnons quant à la possible utilisation de serviettes en tissu pour les enfants déjeunant à la cantine. Quelles possibilités pour instaurer ce système sans que cela entraîne une charge de travail trop importante ?

Réponse de la Mairie : Compliqué à mettre en place : coût et organisation du travail. Le nombre élevé d'élèves qui fréquentent la cantine complique cette mise en place.

Question FCPE : Où en êtes-vous de votre réflexion concernant la création d'espaces d'ombrages dans les différentes cours de récréation ?

Réponse de la Mairie : La mairie n'a pas reçu de demande pour la cour de l'école élémentaire.

Budget et travaux :

- Perspectives de travaux pour le bâtiment B

Question APMS : Les deux associations FCPE et APMS ont une réunion avec la mairie le mardi 28 février au sujet de l'état déplorable du bâtiment B.

Cette réunion fait suite à un courrier envoyé par les associations à la mairie suite aux solutions proposées par cette dernière. Ces solutions ont été jugées par les assos comme étant insuffisantes au regard des dégâts et des enjeux de santé pour les enfants et enseignants utilisant ces salles.

Question FCPE : Concernant l'état des salles de classes de CP, où en sont les travaux au sujet de l'insalubrité des murs ?

Mairie (courrier envoyé à l'APMS et à la FCPE) : Dans la continuité des échanges au sujet des locaux scolaires de l'école de la Sablonnaie et tout particulièrement du bâtiment B, je vous confirme que la Ville de Nort-sur-Erdre garantit des locaux conformes aux normes de sécurité et prend les mesures nécessaires pour assurer un programme pluriannuel d'entretien. En tout état de cause, les conditions d'accueil des élèves demeurent une priorité municipale.

Pour cela, je vous rappelle les dispositions prises par la Ville pour le bâtiment B :

- Toiture : Un agent est intervenu rapidement à la suite des problèmes d'infiltration pour assurer l'étanchéité. Par ailleurs, un couvreur est missionné pour intervenir dans les 10 jours pour assurer une réparation durable de la toiture.
- Travaux de mise en état et de peinture : En plus de 2 classes du rez-de-chaussée et de l'atelier du 2^{ème} étage en projet pour l'été prochain, la Ville réalisera également les travaux nécessaires pour la rénovation du plafond dégradé de l'interclasse au 2^{ème} étage.
- Classe de CP (du rez-de-chaussée) : L'équipe d'entretien est intervenue comme prévu pour le nettoyage du mur en fond de classe. Toutefois, l'armoire présente à proximité de la porte n'a pas été déplacée comme demandé, et celle-ci conserve une lame d'air froid le long du mur, source de développement de condensation et donc de moisissures. Le déplacement de cette armoire est vraiment nécessaire pour confirmer le diagnostic et agir en conséquence.

A ces engagements, le pôle technique va dresser un état des lieux général du bâtiment B pour établir un programme de « remise à niveau » des locaux.

En outre, l'école dispose d'un cahier de liaison avec la Ville pour la gestion des préoccupations matérielles. Un agent du pôle technique le consulte chaque mardi. J'invite donc les enseignants à utiliser cet outil. Monsieur Lebreton a également un accès à un logiciel pour les travaux plus importants.

Bien évidemment, pour toute notion d'urgence, Monsieur Lebreton ou tout autre personne est invité à contacter par téléphone le pôle enfance et action éducative ou le pôle technique selon la nature du problème.

L'essentiel est de ne pas laisser une situation se dégrader et d'en informer la Ville dès les premiers constats.

- Sécurité

Lors d'alerte PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) de type attentat-intrusion, il apparait que les classes de CE2 ne sont pas opaques vues du couloir intérieur. Les enfants ne peuvent pas se cacher. Il est demandé de trouver un moyen pour rendre les vitres intérieures opaques (film transparent opacifiant ou rideau à tirer).

- Panneau d'affichage

Question APMS : Est-il possible d'afficher le compte-rendu du CE sur le panneau d'affichage placé à l'entrée de l'école si ce n'est déjà le cas ? Nous savons que tous les parents ne passent pas forcément par cette entrée mais cela permettra une relative visibilité de ce document.

Un deuxième panneau d'affichage a été demandé pour agrandir la surface d'exposition. L'affichage du compte-rendu sera fait mais il va falloir réduire sa taille (le dernier CR faisait 15 pages).

- Sonnerie de l'école

La nouvelle sonnerie est en service. Cela a pris du retard mais les enfants sont vraiment contents. Ils ont la preuve que leurs demandes sont écoutées et prises en compte. Nous avons dû avoir à un moment donné les deux sonneries car la nouvelle n'était pas assez forte. Le réglage est maintenant fait. Des ajustements sont encore à envisager sur la longueur de la sonnerie et sur le fait que le dispositif ULIS ne l'entende pas.

Le directeur attend d'être formé sur l'utilisation du micro pour passer des messages notamment d'alerte. Une alerte PPMS sera déclenchée pour tester le nouveau système.

Pédagogie :

- Avenant au projet d'école

Selon la nouvelle règle, il est nécessaire que l'école soit évaluée pour qu'elle soit autorisée à concevoir un nouveau projet d'école. Selon la programmation académique, cette évaluation devrait se faire dans les 5 ans à venir.

En attendant, nous faisons un avenant au projet actuel qui est une sorte de bilan d'étape. Il prend en compte les nouvelles données comme le dispositif pHare contre le harcèlement ainsi que les résultats de l'année dernière aux évaluations nationales CP et CE1.

L'avenant a été validé par l'Inspection. Il sera en pièce jointe du présent compte-rendu.

Pour rappel les 4 axes du projet d'école sont :

1. Garantir l'acquisition du « lire, écrire, compter et respecter autrui » et du socle commun
2. Instaurer un climat scolaire positif, propice au « vivre et apprendre ensemble »
3. réussir l'inclusion au quotidien
4. Maintenir un dialogue de qualité avec les parents

Question FCPE : Le projet de l'école sur le déploiement du dispositif des 30 min d'APQ n'ayant pas encore fait l'objet d'une présentation en conseil d'école, serait-il possible de nous en présenter les modalités de mise en œuvre au sein de l'école ? Sur quel temps est-il construit (scolaire, récréatif, périscolaire ou familial), et quels sont les outils et ressources utilisés (personnel enseignant, municipal, intervenant extérieur académique ou associatif)

Quel bilan peut être déjà tiré depuis sa mise en œuvre à la rentrée 2022 ?

Texte Eduscol sur les Activités Physiques Quotidiennes (APQ)

Distinct de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS), la mesure vise à susciter un mouvement d'adhésion autour d'un objectif partagé au service du bien-être des élèves et de leur santé, et au bénéfice de leurs apprentissages.

Les formes que peuvent prendre les « 30 minutes d'activité physique quotidienne », sont variées et doivent être adaptées au contexte de chaque école. Elles peuvent être fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires, mais aussi périscolaires. Les temps de récréation peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité avec des pratiques ludique

On peut donc noter plusieurs choses :

1- Les APQ ne doivent pas être confondus avec l'EPS.

2- Les récréations et le périscolaire sont inclus dans cette démarche. Aux récréations, nous proposons des activités sportives : à chaque récréation une cour avec son « sport » est affecté à 1 niveau (foot / basket / tennis de table) et des cordes à sauter sont proposées

De plus des activités sportives sont proposées le midi pendant les deux heures du temps de restauration.

Ce dispositif est un cadre souple basé sur le volontariat. Il ne vise pas à imposer à l'ensemble des écoles un modèle uniforme ou contraignant, mais à proposer des pistes, des outils et des exemples.

3- Ces APQ comprennent également les « pauses actives » ou petites activités en classe en anglais ou dans différentes activités qui nous amènent à ne pas rester sur une chaise.

4- L'objectif principal est de lutter contre la sédentarité des enfants. Cela signifie que cela implique aussi le temps passé dans le noyau familial.

Du débat au conseil d'école, il apparaît que ces APQ sont une des réponses possible à un problème de santé publique. L'école ne peut pas à elle seule le résoudre. En revanche, elle et les services municipaux peuvent s'engager à promouvoir les clubs ou associations sportives extérieures afin d'aider les parents dans leurs recherches pour leurs enfants.

- Evaluations CP

La deuxième série a eu lieu en janvier pour les CP. A noter qu'il n'y a pas de deuxième série pour les CE1. Les résultats individuels des enfants ont été communiqués à leurs parents. Nous n'avons pour l'instant pas accès aux résultats globaux de l'école.

- Liaisons GS/CP, GS/CM2 et CM2/6^{ème}

La liaison GS/CP se fait par demi-journées d'inclusion des classes de GS dans une classe de CP. Cela permet à ces futurs élèves de se projeter dans leur prochaine école. Ils y voient notamment la différence d'organisation de classe avec celle de la maternelle et l'ensemble des locaux dont la cour de récréation.

Pour les parents des futurs CP, ils sont invités à une réunion de présentation le samedi 3 juin à 10h. Celle-ci se déroule en deux temps : une réunion proprement dite pour préciser les spécificités de l'école élémentaire et de la notre en particulier. Elle est ensuite suivie d'une visite des locaux commentée par le directeur. Cela correspond à une sorte de portes ouvertes.

Les enfants arrivant sur l'école sur un autre niveau et leurs parents sont accueillis chacun individuellement par le directeur pour leur présenter l'école.

Cette année encore il y a une liaison GS/CM2. En effet, les CM2 viennent par petits groupes en GS pour lire des histoires.

Cette année à nouveau, il y a une liaison entre les classes de CM2 et des classes de 6^{ème} dans le cadre d'un projet monté par les enseignants des deux niveaux. Cela se concrétise par une journée passée au collège pour finaliser le projet et aussi découvrir les locaux de leur futur établissement.

Le pot de l'amitié qui a clôturé le conseil d'école a été offert par l'ANEEEP.